

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 29 juin (29/06/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 23 juin, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Pierre PUCHOUAU), **Adjoint**,

Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Madame Claudine MATALA), M. Robert DUPARC (représenté par Monsieur Ignace VELA), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Madame Marie CAVALIE), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par Monsieur Franck BOUSQUET), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur MOUILLERAC est nommé secrétaire de séance.

FESTIVITES

24 – 29 juin 2021

24. « Moissac : Fruits et saveurs » : 50^{ème} anniversaire de l'AOP chasselas de Moissac et journées du patrimoine les 17, 18 et 19 septembre 2021 – Convention de partenariat financier auprès des partenaires de la filière professionnelle des expéditeurs et coopératives

Rapporteur : Monsieur LOURMEDE.

Considérant le souhait de la commune d'organiser une grande manifestation « Moissac : Fruits et Saveurs », 50^{ème} Anniversaire AOP Chasselas de Moissac et Journées du patrimoine les 17,18 et 19 septembre 2021,

Considérant les termes de la convention à intervenir entre la Mairie de Moissac et les différents partenaires de la filière professionnelle des expéditeurs et coopératives.

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE l'organisation de la manifestation « Moissac : Fruits et Saveurs », 50^{ème} Anniversaire AOP Chasselas de Moissac et Journées du patrimoine les 17,18 et 19 septembre 2021,

APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Mairie de Moissac et les différents partenaires de la filière professionnelle des expéditeurs et coopératives,

APPROUVE les tarifs de la convention, à savoir :

Option 1 – 300 euros : Insertion du logo sur les différents supports de communication

Option 2 – 600 euros : Option 1 + stand de 3m sous chapiteau

Option 3 – 900 euros : Option 1 + stand de 6m sous chapiteau,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions de partenariats.

Pour copie conforme

Moissac le 30 juin 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :